



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



CAP ELECTRICIEN

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 30328

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.



Le titulaire de ce CAP intervient en tant qu'électricien dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures. Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication. Il intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, etc...

1. Activités visées

Les caractéristiques de la profession conduisent le ou la titulaire du CAP électricien à assumer des activités professionnelles variées sous la responsabilité d'un personnel de qualification supérieure. Dans ses réalisations, il maîtrise les aspects normatifs, réglementaires propres aux installations électriques, de sécurité des personnes et des biens, il appréhende les aspects relationnels, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et du développement durable.

2. Compétences attestées

Réalisation d'une installation :

- Repérer les conditions de l'opération et son contexte
- Organiser l'opération dans son contexte
- Réaliser une installation de manière éco-responsable
- Communiquer entre professionnels sur l'opération
- Mettre en œuvre les mesures de "prévention, santé et environnement "

Mise en service d'une installation :

- Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
- Valider le fonctionnement de l'installation
- Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel

Maintenance d'une installation :

- Remplacer un matériel électrique
- Communiquer avec le client/usager sur l'opération



i INFORMATIONS

SITES DE FORMATION

BTP CFA Aube (10)
 BTP CFA Marne (51)
 BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)
 BTP CFA Vosges (88)



DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.
 Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ **Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**
 Nous contacter.

PLUS D'INFO :
www.btpcfa-grandest.fr

**POUR FACILITER
 VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**
www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 05/10/2021



3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné CFA/Entreprise



Enseignements en digital learning



Livret d'apprentissage (Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation (planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés de postes de travail



Des salles de cours connectées



Une plateforme LMS avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.